

Si vous désirez participer à notre action en devenant:

- Membre actif**
- Membre bienfaiteur**
- Parrainer un enfant**
- Aider Gavery** (Pour aider Gavery de par chèque à l'ordre de "3H" en précisant "action Gavery")

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Membre actif : à partir de 15,00 euros (98,34^f)
si vous souhaitez nous aider en participant
activement aux divers projets en cours.

Membre bienfaiteur : à partir de 10,00 euros (65,59^f)
si vous n'avez pas de temps à nous consacrer, mais
que vous souhaitez cependant nous aider financièrement.

Parrainer un enfant : 15,24 euros (100^f) **par mois**
(voir la page 'Convention')
Trois possibilités pour payer votre cotisation:

☞ Annuel (en Janvier) **182,94 euros** (1200^f)
→ par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».

☞ Trimestriel **45,73 euros** (300^f)
→ par trimestre en Janvier, en Avril, en Juillet et en Octobre
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».

☞ Mensuel **15,24 euros** (100^f)
→ par virement bancaire sur le compte de l'Association:

M^r M^{me}

N° de compte

Veuillez verser la somme de
15,24 euros (100F00) par mois à
l'association "3H", l'arrêt de ce
versement se fera sur ma demande.

Signature

SOCIETE GENERALE
4 rue de Grèce
60400 NOYON
☎ 03 44 09 86 00

IDENTIFICATION NATIONALE - R.I.B.
«3H»

Banque Agence Numéro de compte
30003 00672 000 36518518 83



3h.asso.fr

L'HOMME,

PAR L'HOMME, POUR L'HOMME

26 NOVEMBRE 2014

Continuons à aider Gavery en 2015

Ses grandes soeurs aident Gavery...



Le 19 octobre 2013, un repas indien a été organisé au bénéfice de Gavery à l'initiative de Sylvie Fernandes qui avait proposé cette action. L'idée a été approuvée par tous les bénévoles de l'association, entre autres Patricia Fanovard et Chantal Lumière qui sont en quelque sorte les grandes soeurs de Gavery. Car on peut dire d'une certaine manière que Gavery a des dizaines de soeurs éparpillées un peu partout dans le monde dont quelques unes en France qui ne l'oublient pas.

Cette première action avait pour objectif de contribuer au financement de l'hospitalisation de Gavery mais aussi de lui permettre de compenser le fait qu'elle ne peut pas travailler. Lui donner un peu de liberté dans les petites choses de tous les jours est tout aussi important et c'est le sens du parrainage de Jeannette Serrano qui a parrainé Gavery pendant un an (Jeannette est la soeur de Colette Pistolet qui parrainait Gavery quand elle était plus jeune).

Hospitalisée depuis plus d'un an, Gavery souffre d'une plaie de position (escarre) avec des complications dues au fait qu'elle est atteinte d'une forme grave de "spina bifida" depuis sa naissance. Elle est très bien soignée là où elle est par des personnes compétentes. Le fait qu'elle soit toujours là avec cette plaie depuis plus d'un an en est une preuve s'il en fallait une. Même en France il y a très peu d'hôpitaux spécialisés capables de soigner ce type de plaie (2 ou 3 pas plus). De surcroît cette lésion accélère (ou provoque) la désagrégation de ses os.

Difficile pour moi d'imaginer Gavery immobilisée dans son lit et ne pouvant s'asseoir que peu de temps par jour. Elle a besoin de quelqu'un en permanence pour s'occuper d'elle. Difficile aussi de prévoir l'évolution, qui sera sans doute compliquée. Et bien qu'elle soit bien soignée là où elle est, il n'y a peut-être pas la spécialité médicale adaptée, qui existe peut-être ailleurs dans le monde (ou peut-être pas). **C'est pourquoi, nous lançons un appel à tous les médecins spécialisés pour obtenir leur conseil afin de trouver une solution de soins à cette lésion.**

Nous allons entreprendre des actions pour continuer de l'aider...



Réunion à la Poupinière



2.02. 1974



29 avril 1978 : Première Communion.



Quand j'ai accepté d'entreprendre cette action pour Gavery, j'espérais qu'une autre de ses grandes soeurs qui sont nombreuses prendrait le relais pour nous permettre de continuer cette action. A vrai dire je désespérais d'en trouver une qui assurerait la relève. Mais c'était sans compter sur la générosité de l'une d'entre elles qui s'est manifestée pour apporter sa contribution bénévole à cette action.

Désormais ce n'est pas une, mais toutes ses grandes soeurs éparpillées un peu partout dans le monde, en Suisse à Tahiti et dans bien d'autres pays qui se mobilisent pour aider Gavery et récolter les fonds nécessaires pour qu'elle ait les meilleurs soins possibles et une aide de vie dont elle a besoin quotidiennement.

Quand on se rappelle les éclats de rire de Gavery, toujours prête à rendre service aux uns et aux autres malgré son handicap, on se rappelle aussi qu'elle était d'une joie de vivre surprenante et d'une grande générosité à offrir tout ce qu'elle pouvait aux uns et aux autres. Elle connaissait les besoins de ceux qui étaient en difficulté et passait beaucoup de son temps à demander par-ci par-là de quoi les aider. Certains lui reprochent d'être toujours à demander ceci ou cela, mais ce n'était pas pour elle. Elle donnait toujours tout, c'est sans doute une des personnes les plus généreuses que je connaisse.



Maintenant c'est à son tour de recevoir de l'aide. Et bien évidemment, nous allons chercher partout où ce sera possible les solutions pour lui rendre la vie plus agréable. Dans ces conditions, si vous voulez contribuer avec nous aux soins et à l'aide de vie dont elle a besoin, merci de faire un don en précisant "Action Gavery".

Aidez nous à aider Gavery...

Augusto Fernandes

(le compte Crédit Mutuel est dédié à toutes les opérations exceptionnelles comme "Gavery" et le commerce équitable)

Si vous voulez contribuer à l'action "Gavery", merci de nous envoyer votre don et de préciser "action Gavery" ou par virement bancaire, en précisant: **Action Gavery**
Compte 3H Crédit Mutuel à Noyon N° 000 32798145
Association 3H - 21, rue du Gard - 60400 NOYON

Si vous faites un virement bancaire, ou un chèque, n'oubliez pas de nous transmettre vos coordonnées par courrier (en remplissant le formulaire au dos), merci de votre compréhension.